



Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

2025 / 2026

Valable du 1^{er} août 2025 au 31 juillet 2026

LA MAISON FORTE s'est fixée pour objectif de porter à la connaissance de toutes et de tous l'existence du Patrimoine de la Presqu'île. Ses recherches se sont orientées jusqu'à présent principalement vers le monument prestigieux du XIII^e siècle qu'est le Mur du Roy et la transcription de documents anciens qui a abouti en 2013 à la publication d'un ouvrage : « Rhuys, ses familles, ses terres sous le règne d'Anne de Bretagne ».

Cotisation individuelle : 20 €

Cotisation couple : 25 €

Membre bienfaiteur : €

Un reçu fiscal vous sera adressé

Adhérent : Nom Prénom

Conjoint (si adhésion couple) : Nom Prénom

Je règle ma/notre cotisation 2025 / 2026 à La Maison Forte par chèque joint de €¹ ou par virement, voir modalités au verso.

(1) Adresse principale :

Tél. fixe (1) :

(2) Adresse secondaire :

Tél. fixe (2) :

Portable : Courriel :

Vos pôles d'intérêt :

J'autorise l'utilisation de mon image sur tout support médiatique rendant compte de l'activité de l'Association et/ou servant à sa promotion : OUI NON

Bulletins semestriels : Veuillez cocher l'adresse à laquelle ils doivent être envoyés.

Décembre (1) (2)

Juin (1) (2)

Date :/...../.....

Signature :

N'oubliez pas de nous faire part de vos éventuels changements de coordonnées.

Si le bulletin a retenu votre intérêt, n'hésitez pas à le faire lire à vos amis et à les inciter à venir nous rejoindre.

¹ À envoyer à : **Michel LIÉNARD**
10 impasse A. Dumas, Kergorange, 56370 Sarzeau